



Fait partie du groupe Alimentation Couche-Tard

VIA SEDAR

Laval, le 18 septembre 2019

Résultats du vote en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (le « règlement 51-102 »)

Madame, Monsieur,

Suivant l'assemblée annuelle des actionnaires d'Alimentation Couche-Tard inc. (la « **Société** ») tenue le 18 septembre 2019 (l'« **Assemblée** ») et en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, nous vous avisons, par la présente, des résultats du vote obtenus lors de l'Assemblée. Les questions ci-dessous énumérées sont plus amplement décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction du 26 juillet 2019 et postée aux détenteurs d'actions faisant partie de la liste des actionnaires à la fermeture des bureaux le 22 juillet 2019.

1. Election des administrateurs de la Société :

Les 13 candidats et candidates aux postes d'administrateurs proposés par la direction ont été élus comme administrateurs et administratrices jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que son successeur ait été dûment élu ou nommé, par une majorité d'actionnaires qui ont voté à main levée. Le pourcentage de vote et procurations reçus « En Faveur » de l'élection de chacun des administrateurs est comme suit :

CANDIDAT(E)	EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (#)	ABSTENTION (%)
Alain Bouchard	1 567 746 938	98,79	19 253 727	1,21
Mélanie Kau	1 567 557 358	98,77	19 443 307	1,23
Jean Bernier	1 551 361 799	97,75	35 638 866	2,25
Nathalie Bourque	1 584 453,594	99,84	2 547 071	0,16
Eric Boyko	1 582 831 221	99,74	4 169 444	0,26
Jacques D'Amours	1 568 238 675	98,82	18 761 990	1,18
Jean Élie	1 568 253 663	98,82	18 747 002	1,18
Richard Fortin	1 579 843 999	99,55	7 156 666	0,45
Brian Hannasch	1 586 355 149	99,96	645 516	0,04
Marie Josée Lamothe	1 577 876 108	99,43	9 124 557	0,57
Monique F. Leroux	1 568 235 127	98,82	18 765 538	1,18



Fait partie du groupe Alimentation Couche-Tard

CANDIDAT(E)	EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (#)	ABSTENTION (%)
Réal Plourde	1 584 409 328	99,84	2 591 337	0,16
Daniel Rabinowicz	1 586 390 820	99,96	609 845	0,04
Louis Têtu	1 567 746 938	98,79	19 253 727	1,21

2. Nomination de PricewaterhouseCoopers s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur externe.

PricewaterhouseCooper s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommée comme auditeur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires, par une majorité d'actionnaires qui ont voté à main levée. Le pourcentage de vote et procurations reçus « En Faveur » de la nomination de PricewaterhouseCooper s.r.l./S.E.N.C.R.L. est comme suit :

EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (#)	ABSTENTION (%)
1 585 517 990	99,78	3 515 547	0,22

3. Vote consultatif en matière de rémunération des membres de la haute direction

EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (#)	ABSTENTION (%)
1 571 221 496	99,01	15 779 169	0,99

Cordialement,

ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.

par :

(s) Valéry Zamuner

Valéry Zamuner
Vice-présidente, Conseillère juridique principale et
Secrétaire corporatif

Tél: (450) 662-6632, poste 4549
Télec.: (450) 662-6633
valery.zamuner@couche-tard.com